



ENSEIGNANT NIVEAU 2 ISO (E2 ISO) Moniteur Fédéral ISO / CMAS*

Toutes les plongées réalisées dans le cadre de la préparation au E2 ISO ne pourront être prises en compte par le jury ou l'équipe pédagogique que si elles sont dûment mentionnées dans le **LIVRET DE FORMATION E2 ISO**.
L'ouverture officielle d'un livret de formation nécessite une déclaration d'entrée en formation auprès du référent départemental effectuée par le tuteur du candidat et le président du club (cf. livret).

I – DEFINITION DU NIVEAU

Les moniteurs de plongée subaquatique MF ISO ou E2 ISO doivent être formés de sorte qu'ils soient jugés qualifiés pour :

- planifier, organiser et effectuer les plongées et guider d'autres plongeurs en scaphandre autonome pratiquant la plongée de loisirs de tous niveaux dans un espace aquatique ouvert, y compris les activités de sauvetage/assistance;
- enseigner à des élèves plongeurs en scaphandre autonome de niveau PE12 à GP conformément au manuel du moniteur FSGT et dans le respect du Code du Sport. (dans la limite des 20 mètres de profondeur)
- planifier, organiser et encadrer des cours de formation des plongeurs en scaphandre autonome;
- enseigner les connaissances théoriques nécessaires à la formation des plongeurs (de PE12 à GP)
- planifier, organiser et encadrer des activités de plongée de spécialités à l'issue d'une formation ou expérience supplémentaire.

Si les conditions de plongée et les conditions ambiantes sont sensiblement différentes de celles dont le moniteur a l'expérience, un moniteur de plongée subaquatique nécessite, pour avoir les compétences ci-dessus, une information générale sur les conditions ambiantes et de plongée locales.

- Réaliser des baptêmes de plongée conformément au code du sport.
- Maîtriser les procédures pour gérer des situations d'urgence.

Note : si la formation d'un plongeur nécessite d'aller au-delà de 20 mètres, cette formation doit être assurée par un MF1 minimum selon la réglementation en vigueur.

II - PRE-REQUIS A LA FORMATION

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Etre licencié à la FSGT.
- Etre titulaire du brevet de Guide de Palanquée FSGT ou équivalent.
- Être titulaire de la qualification P5
- Etre présenté conjointement par un enseignant de niveau III licencié à la FSGT et le Président du club (déclaration de formation).
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.

Les informations préalables à la formation doivent être fournies à l'élève candidats. (voir chapitre généralités du manuel du moniteur FSGT)

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité de 2 MF2 FSGT (ou MF2-t ou MF2-e) , dont au moins 1 est extérieur au club formateur et au moins un est Moniteur Fédéral 2^{ème} degré avec un numéro FSGT définitif.



IV - CONDITIONS DE VALIDATION

- L'évaluation des épreuves doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.
- La validation des unités de compétence pédagogique doit comprendre au minimum :
 - a) UV3 : 8 séances de pédagogie pratique à 20 m
Si UV1 NON ACQUIS : 12 séances de pédagogie pratique pour valider l'UC « pédagogie-organisation » du E1 et 8 séances de pédagogie pratique à 20 m.
 - b) UV4 : 5 séances de pédagogie théorique dans le cadre des formations PE12, P1 et OW/ PA20.
Si UV2 NON ACQUIS : 5 séances de pédagogie théorique dans le cadre de la formation Open-Water et 5 séances dans le cadre de la formation niveau 1.
- Avoir validé les 3 compétences du brevet d'enseignant niveau I FSGT relatives à la pédagogie, au sauvetage et à l'organisation et la direction d'une séance.
- Etre titulaire du Certificat d'Aptitude Fédéral de Sauvetage et d'Assistance Nautique (CAFSAN) délivré par notre fédération ou brevets admis en équivalence.
- Etre titulaire du brevet de secourisme PSC1 ou brevets équivalents.

V - DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est décerné sous la responsabilité du président du club formateur et des 2 MF2 FSGT (ou MF2-t ou MF2-e) dont au moins 1 est extérieur au club formateur et au moins un est Moniteur Fédéral 2ème degré avec un numéro FSGT définitif.



MODULE PEDAGOGIE

Savoir-faire techniques exigés pour la certification

1) Développement d'une séance de pédagogie de la pratique dans l'espace 0-20m (PE12, P1, OW/ PA20 et GP).

2) Développement d'une séance de pédagogie de la théorie (PE12, P1, OW/ PA20 et GP).

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	<ul style="list-style-type: none">- Développement d'une séance globale de pédagogie pratique (avec scaphandre dans l'espace médian niveau PE12, P1, Open-Water/ PA20 et GP).- Développement de séances pédagogiques globales relatives à tout le programme de la théorie PE12, P1, OW/ PA20 et GP.
<u>But(s)</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	<p style="text-align: center;"><u>Pédagogie Spécifique</u></p> Initier et perfectionner <ul style="list-style-type: none">- créer des séquences de formation en référence au Manuel du Moniteur,- mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées aux capacités et aux besoins du public en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche),- conseiller les pratiquants en leur donnant des situations techniques pertinentes et en leur montrant des comportements respectueux de l'environnement,- évaluer le niveau et la progression des pratiquants en situation,- réguler ses interventions pour d'adapter au niveau de réussite de l'élève,- évaluer et réguler son action.
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<p><u>Pré-requis</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Pédagogie Générale</u></p> Promouvoir les valeurs de son club et l'intérêt éducatif de la pratique de son activitéAnalyser les différents types publics <ul style="list-style-type: none">- repérer les attentes et les motivations des publics,- adapter son attitude et son action en fonction du public en prenant en compte les mesures de sécurité et les besoins particuliers des différents publics,- veiller à l'intégrité morale et physique des publics. Construire un acte pédagogique <ul style="list-style-type: none">- planifier une action de formation sous forme de cycles avec des objectifs (thèmes) pertinents par rapport au cursus fédéral,- préparer une relation adaptée au public (accueil, mode de communication, gestion du groupe, capacité à l'animation, ...),- préparer une séance (• objectifs (capacités à développer), • tâches comprenant des buts (comportements observables), des conditions de réalisation et des critères d'évaluation, • organisation matérielle, • régulations, • planification des différents temps (présentation de la séance et consignes de sécurité, échauffement, corps de séances, récupérations, fin de séance), ...),- prévoir des modalités d'évaluation et adapter son action,- choisir une méthode pédagogique adaptée aux capacités du public, <p><u>Condition de réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none">- En situation réelle et en présence d'un formateur en immersion (MF1 minimum).- Ces séances prennent en compte l'équipement des plongeurs, le briefing et débriefing.

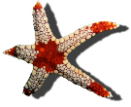


MODULE SAUVETAGE

Savoir-faire techniques exigés pour la certification

3) A proximité d'un bateau ou d'un point fixe, remonter à vitesse contrôlée un plongeur en difficulté, puis le remorquer dans de bonnes conditions jusqu'au bateau ou jusqu'au point fixe.

<u>Finalité(s)</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise et efficacité d'une technique de sauvetage appropriée à une situation donnée- Aptitude à la démonstration.
<u>But(s) /</u> <u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	<ul style="list-style-type: none">- Adaptation de l'intervention à la situation et à son évolution (malaise, syncope, essoufflement, panne d'air)- Rapidité de la prise en charge et non prise de profondeur- Limiter les efforts en profondeur et initier la remontée à l'aide du gilet,- Gestion de la vitesse de remontée- Communication et prise en charge rassurante de l'assisté,- Gestion de la palanquée.- Arrêt stabilisé à 3m, tour d'horizon et approche sécuritaire de la surface.- Gestion de l'effort lors du remorquage
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Pré-requis</u> <ul style="list-style-type: none">- aptitude physique- gestion sécuritaire de la vitesse de remontée <u>Conditions de réalisation</u> <ul style="list-style-type: none">- Dans la zone des 20m, départ stabilisé en pleine eau.- Les conditions de réalisation sont définies par le jury avant la plongée et peuvent être évolutives (malaise, essoufflement, syncope, panne d'air).- Excepté pour le départ qui doit se faire majoritairement au gilet, le moteur de la remontée est au choix du candidat.- Le tour d'horizon doit s'effectuer entre 5 et 3m et doit être impérativement stabilisé- Après le signe de détresse, le remorquage doit se faire dans des conditions de sécurité optimales pour l'assisté sur une distance d'environ 50m.- Les prises d'échelle ne sont pas exigibles



4) Sécurité surface et sauvetage aquatique

<u>Finalité(s)</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Démontrer sa capacité à mettre en œuvre des procédures d'intervention pour traiter un incident ou un accident en plongée et sa maîtrise des procédures de sauvetage.
<u>But(s) /</u> <u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	- La conduite à tenir à l'arrivée surface - La sortie de l'eau d'un accidenté - La gestion des situations d'urgence, y compris la coordination avec les services d'intervention et de secours, conformément aux procédures d'urgence locales - L'administration d'oxygène en situation d'urgence
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation</u> - Tout au long de la formation avec des cas différents, réalisation de cas concrets de synthèse conformément au module 4 des plongeurs CAFSAN - Lors d'un stage, chaque fois que possible, à l'issue des remorquages et des épreuves de démonstration de remontée gilet des candidats.

MODULE CONNAISSANCE D'APPUI

Connaissance théoriques exigées pour la certification

Les moniteurs de plongée subaquatique de niveau 2 ISO doivent non seulement avoir des connaissances théoriques élargies, concernant les compétences en plongée subaquatique des niveaux PE12, PA20 et GP mais aussi suffisamment de connaissances pour être capables d'assurer un cours théorique sur des sujets tirés des niveaux PE12, PA20 et GP.

De plus, ils doivent posséder des connaissances appropriées dans les domaines suivants:

- les contre-indications médicales et psychologiques de la plongée subaquatique;
- les exigences en matière de formation des plongeurs en scaphandre autonome des PE12, PA20 et GP.
- les obligations de sécurité du moniteur de plongée subaquatique, y compris les codes de bonne conduite et les pratiques de sécurité;
- les règlements de sécurité s'appliquant à la formation à la plongée subaquatique (par exemple les règlements concernant les écoles, les centres, les clubs, les organismes, le code du sport);
- les procédures de remplissage des bouteilles de plongée, dans le respect des réglementations locales en vigueur concernant les pressions de service des bouteilles et les exigences d'essai;
- les relations et la communication avec les autorités publiques compétentes (par exemple police, douanes, organisations de secours, pompiers);
- la gestion des activités de plongée et de formation dans un centre/club/organisme de plongée;
- les principes pédagogiques et la méthodologie d'enseignement;
- le choix des sites de plongée au moyen d'aides à la navigation appropriées (par exemple cartes géographiques, cartes marines, annuaires des marées).

L'examen écrit (QCM) doit être validé avec un minimum de 80 % de réussite. Les erreurs devront être expliquées aux candidats en remédiation.